

Image not found or type unknown



Litige station de relevage

Par **jo34340**, le **05/05/2017** à **10:46**

bonjour

dans une sci familiale dissoute 2 maisons ont ete construites et reliées par la meme station de relevage, apres separation ,nous avons 50% chacun des parts de cette sci et lui est le gerant, lors d une dispute virulente celui -çi a coupe l arrivee de mon tuyau d evacuation à cette pompe je me retrouve donc avec une maison sans raccord au tout à l egout quel recours ai-je svp.

merci de vos reponses

cordialement